

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20131 - 77EME ANNÉE

**Manifestation demain à Saint-Denis,  
rendez-vous à 9 heures au Jardin de l'État**

## 1er mai à La Réunion sous le signe de la lutte contre la pauvreté



**300.000 Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté, constatent les organisateurs du défilé du 1er mai demain à Saint-Denis : l'Intersyndicale CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA, SAIPER, UNEF et Fédération des retraités de la fonction publique. Pour lutter contre la pauvreté, les syndicats revendiquent des créations d'emploi, une hausse des retraites et des minimas sociaux, l'augmentation des salaires avec le SMIC à 2000 euros, une baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, un plan de construction de logements à la hauteur des besoins, et « des mesures politiques immédiates de réduction d'émission de Co2, d'ici 3 ans pour éviter un réchauffement climatique aux effets irréversibles ». Les pauvres sont en effet les premières victimes du changement climatique. Une délégation du PCR participera au défilé.**

A l'appel de l'Intersyndicale CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA, SAIPER, UNEF et Fédération des retraités de la fonction publique, un défilé aura lieu demain matin à Saint-Denis à l'occasion du 1er mai. Cette manifestation sera symbolique à plus d'un titre. Les restrictions liées à l'importation du coronavirus à La Réunion ont empêché la tenue d'un tel

événement pendant 2 ans. La levée de ces restrictions va donc permettre l'organisation d'un grand défilé à Saint-Denis, auquel participera une délégation du Parti communiste réunionnais.

C'est surtout la situation sociale aggravée à La Réunion qui est la principale préoccupation des syndicats. C'est ce que rappelle cet extrait du communiqué diffusé le 22 avril dernier :

**« Le coût de la vie  
ne cesse d'augmenter »**

« Le coût de la vie ne cesse d'augmenter sur les produits de première nécessité et le pouvoir d'achat est en baisse. Comment en effet vivre à La Réunion avec un SMIC de 1200 euros par mois et des minimas sociaux tirés vers le bas ? Cette problématique était au centre de notre bataille en 2009 reste entière aujourd'hui. Le bonus COSPAR est de l'histoire ancienne, absorbé par les NAO ou supprimé sous la pression patronale. C'est également le cas dans la Fonction publique avec le gel de la valeur du point

d'indice depuis 2010.

La situation de l'emploi n'est pas meilleure. Le taux de chômage officiel s'établit à 18 %, ce qui est bien en dessous de la réalité. La soi-disant embellie liée au plan de relance ne repose que sur des contrats aidés (PEC), des contrats d'apprentissage. C'est la généralisation de la précarité dans tous les secteurs d'activité, privé et public. Quel avenir pour la jeunesse réunionnaise ? Une évaluation des politiques publiques est nécessaire en matière d'emploi.

## « La pauvreté est un fléau qui frappe durement La Réunion »

La pauvreté est un fléau qui frappe durement La Réunion. Plus de 300 000 Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté, 46 % des enfants vivent dans un ménage pauvre (21 % en France hexagonale). 100 000 foyers de l'île perçoivent le RSA ce qui représente 230 000 personnes. Comment peut-on vivre dignement avec le RSA ? La réforme de l'assurance chômage va encore appauvrir les milliers de demandeurs d'emploi à La Réunion. Vivre dignement, c'est aussi avoir un logement décent. Aujourd'hui 33 000 familles réunionnaises sont en attente d'un logement. Il y a une réelle défaillance dans la construction de logements sociaux à La Réunion. Il faut une politique publique à la hauteur des besoins pour satisfaire cette demande essentielle et créer des centaines d'emplois dans le BTP. »

## Revendications

Voici les revendications :

- « - De vrais emplois – emplois statutaires et CDI – une vraie politique de formation professionnelle – conditionnalité des aides publiques.
- Salaires et coût de la vie – SMIC à 2000 euros et revalorisation des grilles de salaires, des minima sociaux, des retraites et des bourses d'études – Égalité salariale femme/homme – Indemnité de vie chère pour tous.
- Amélioration des services publics – Plan de rattrapage des emplois – Dégel du point d'indice.

page des emplois – Dégel du point d'indice.

- Retraite à 60 ans à taux plein.
- Amélioration de l'accès aux logements – construction de logements à la hauteur des besoins.
- Temps de travail à 32 heures – Application des conventions collectives nationales.
- Des mesures politiques immédiates de réduction d'émission de Co2, d'ici 3 ans pour éviter un réchauffement climatique aux effets irréversibles, dernier rapport du GIEC 2022 ; Quelle planète pour notre jeunesse ? »

## Message adressé au pouvoir politique

En plus des conséquences de la pandémie de coronavirus, La Réunion est également touchée par l'impact de la guerre en Ukraine. Ceci a entraîné une hausse des prix des produits de première nécessité, avec une pénurie de certains articles.

Les effets de la situation internationale accentuent les difficultés d'une population qui subit depuis des années une politique de casse sociale. La crise est amplifiée par le cadre politique de La Réunion, qui interdit toute adaptation de la loi par les Réunionnais.

Ceci conduit à une augmentation de la précarité financière, car un salaire ne protège pas de la pauvreté. La situation est encore plus difficile pour les étudiants, les travailleurs privés d'emploi et les retraités.

Cette accumulation de problème s'est exprimée lors du vote de la présidentielle. Au second tour organisé une semaine avant le 1er mai, 40 % des électeurs ont refusé de voter, et l'extrême droite a recueilli plus de 30 % du vote des inscrits, soit près de 60 % des suffrages exprimés.

La mobilisation du 1er mai sera donc un message adressé au pouvoir politique : une autre politique est nécessaire. Des mesures doivent être prises pour améliorer la situation des travailleurs, et lutter contre la pauvreté qui fragilise la cohésion de la société réunionnaise.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Edito

### Laurent Vergès, la jeunesse rebelle

Nous savons tous que des commémorations d'anniversaires peuvent parfois avoir un contenu formel. Mais quand nous pensons au 23 avril au 67e anniversaire de la naissance de Laurent Vergès, nous ne pouvons nous priver de vivre un moment d'émotion mais aussi et surtout de réflexion sur la vie et l'œuvre de ce grand Réunionnais. En effet, Laurent, décédé à la suite d'un accident sur la route du littoral à 33 ans, a profondément marqué l'Histoire de son pays, par la qualité et la force de son engagement au service de son peuple. Et si nous pensons à lui aujourd'hui, c'est notamment pour tirer des enseignements de ses combats, 23 ans après sa tragique disparition.

Avant-dernier des cinq enfants de Laurence et Paul Vergès, neveu de Jacques Vergès, Laurent Vergès entre très tôt en politique. Après le bac, il entame des études en sciences économiques à l'université de La Réunion. Il abandonne ensuite la fac pour se consacrer dès 1973 à l'action de terrain. A la demande du PCR, il met en place des sections de jeunes communistes notamment au Chaudron. Il se rend à Paris où il travaille pendant cinq ans comme journaliste à l'Humanité. Dans ce cadre, il réalise des reportages au Sahara occidental et dans les pays d'Amérique du sud. De retour à La Réunion au début des années 80, il intègre le journal Témoignages fondé par son grand-père, Raymond Vergès. Très vite il dirige la rédaction. Ses compétences sont au service de La Réunion et de Témoignages, parce qu'il vouait une admiration sincère à son grand-père, mais aussi parce qu'il voyait dans le journalisme une façon de maintenir un lien quotidien avec ceux qui luttent pour le développement et l'émancipation de leur pays.

Il est candidat aux élections municipales de mars 1983 à Saint-André. Il est battu par Jean-Paul Virapoullé, président de l'UDF, qui gagne la mairie avec 47 voix d'avance. Le scrutin est annulé pour fraude électorale et il est ensuite à nouveau battu à l'élection partielle, en mars 1984, par le même Jean-Paul Virapoullé. En 1983 Laurent Vergès est élu au Conseil régional de La Réunion lors de la première élection au suffrage universel de cette institution. Le 14 octobre 1987, suppléant de Paul Vergès à l'Assemblée

nationale, il devient député lorsque ce dernier démissionne de son mandat de parlementaire pour protester contre le non-alignement du montant des prestations sociales versées à La Réunion sur celles de France. Le 5 juin 1988, à 32 ans, il est facilement réélu député de La Réunion de la 2e circonscription (la Possession, le Port, Trois Bassins, Saint-Paul). Il est alors le plus jeune député de France. Journaliste à la plume alerte et incisive, homme politique charismatique, dirigeant fédérateur, soucieux du développement de son île et du mieux être de sa population, Laurent Vergès était en pleine ascension lorsque se produisit son accident de la route.

Il y aurait beaucoup de choses à dire à ce sujet. Mais une des leçons les plus importantes à retenir de la vie de Laurent Vergès a été son dévouement aux autres, aux personnes opprimées et méprisées à La Réunion mais aussi dans le monde entier. C'est pourquoi, depuis son adolescence, il a participé à des actions pour valoriser les richesses de notre identité culturelle (la langue créole, le maloya, etc.), pour faire connaître notre Histoire depuis l'esclavage, l'engagisme et la colonisation, puis pour soutenir les luttes des travailleurs, des planteurs, des chômeurs et des mal-logés. Pour toutes ces raisons, de nombreux Réunionnais étaient fiers de porter ces banderoles et pancartes dans les rues de l'île après son décès : « Laurent, ta jeunesse rebelle vit en nous ». Et comme le dit l'artiste Jack Beng-Thi sur une belle affiche réalisée à l'occasion du 20e anniversaire de la mort de cet élu du PCR, « sa zinn kèr Loran la ». Au moment où la jeunesse réunionnaise se prépare à prendre en mains le destin de son pays, nous n'oublions pas les valeurs portées par ce militant communiste et ses comportements exemplaires.

**« Nou lé pa plis, nou lé pa mwin, respect anou »**

Nou artrouv'

**David Gauvin**

## Instance consultative favorisant l'expression citoyenne

# Conseil de développement de la CINOR : « Travailler ensemble dans une logique de continuité et de co-construction »

L'installation du Conseil de développement de la CINOR s'est déroulée hier. Cette instance de démocratie participative sera consultée par le Conseil communautaire. C'est une concrétisation du premier engagement du projet de mandature de la présidence de Maurice Gironcel : « Travailler ensemble dans une logique de continuité et de co-construction »

Les 48 membres du Conseil de développement de la CINOR ont tenu ce 29 avril 2022 leur première réunion au siège de l'institution, en présence de Maurice Gironcel, président de la CINOR, de Jacques Lowinski, 1er vice-président, et d'Erica Bareigts, vice-présidente et maire de Saint-Denis.

Le Conseil de développement fait suite à une décision du conseil communautaire de la CINOR du jeudi 23 septembre 2021. C'est un organe consultatif composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Complément de la démocratie représentative, il a vocation à être régulièrement consulté par les instances de gouvernance de la Communauté d'agglomération.

### Dépasser la défense d'intérêts individuels ou sectoriels

Le Conseil de développement de la CINOR comprend 48 membres (24 femmes et 24 hommes) répartis au sein de ces trois collèges.

Une campagne de communication a été menée entre le 28 février et le 28 mars 2022 incitant les citoyens du territoire de la CINOR à participer aux réflexions menées par le conseil de développement de l'EPCI par le biais d'une candidature pour y siéger. 110 candidatures ont été enregistrées.

Dans le Conseil de développement, les débats s'organisent à l'écart des confrontations partisans et dépassent la défense d'intérêts individuels ou sectoriels. Ce mode de fonctionnement permet d'éviter des oppositions frontales. La critique doit être constructive et basée sur un avis argumenté.

Lors de son discours prononcé à l'intention des 48

membres du Conseil de développement, Maurice Gironcel, président de la CINOR a rappelé que cette instance « est une volonté forte des élus communautaire, et la première orientation de notre projet politique, « Terre d'avenir 2030 » à savoir « Travailler ensemble dans une logique de continuité et de co-construction ». Notre objectif est clair, mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire et développer l'esprit CINOR à travers l'expression citoyenne ».

### « Faire participer les habitants du territoire aux décisions politiques »

« En cette période où notre société est confrontée à une véritable mutation, elle doit faire appel à ses capacités à penser le monde autrement afin de dépasser les difficultés économiques, sociales et environnementales à venir », souligna Maurice Gironcel, « nous faisons le choix de la confrontation d'idées tout en restant dans l'échange, en proposant une meilleure articulation entre les différentes formes de démocratie représentative et participative. Cet échange est un enjeu majeur au niveau du territoire, un enjeu de développement. Faire participer les habitants du territoire aux décisions politiques peut paraître simple mais s'avère fondamental ».

Pour le président de la Communauté d'agglomération, « c'est toute la dynamique de la CINOR qui prend acte avec vous de cette démarche de co-construction ». Et de souligner qu'« élus, bien sûr, mais également services, qui seront autant d'interlocuteurs lorsque le Conseil de Développement aura besoin d'éclairage, de précisions, d'explications quant aux problématiques intercommunales.

Vous êtes, au travers du Conseil de Développement, la concrétisation de cette concertation auquel nous aspirons ».

## Démocratie participative

# Les 48 membres du Conseil de Développement de la CINOR



Ericka Bareigts, vice-présidente de la CINOR et maire de Saint-Denis, Maurice Gironcel, président de la CINOR, et Jacques Lowinski, 1er vice-président.

Le Conseil de Développement de la CINOR comprend 48 membres (24 femmes et 24 hommes) répartis au sein de ces trois collèges de la manière suivante :

### 15 personnes au sein du collège des entreprises (7 femmes et 8 hommes)

Madame Omblin BEDIER (Sainte-Suzanne)  
 Madame Estelle CHOUCAIR (Saint-Denis)  
 Madame Julie DINOT (Sainte-Marie)  
 Madame Anne Marie FARR (Saint-Denis)  
 Madame Anne Laure MOREL (Saint-Denis)  
 Madame Sandra PARROD (Sainte-Marie)  
 Madame Cécile ROMAN (Saint-Denis)  
 Monsieur David BANON (Saint-Denis)  
 Monsieur Jérôme BILLAUD (Saint-Denis)  
 Monsieur François DANIEL (Saint-Denis)  
 Monsieur Willy ETHEVE (Sainte-Marie)  
 Monsieur Renaud GILLARD (Saint-Denis)  
 Monsieur Radja MARDAYE (Sainte-Suzanne)  
 Monsieur Gérard RANGAMA (Sainte-Marie)  
 Monsieur Régis SIOUNANDAN (Sainte-Suzanne)



### 15 personnes au sein du collège des associations (7 femmes et 8 hommes)

Madame Aurélie GERMANE (Sainte-Marie)  
 Madame Marie Sophie MIRA (Saint-Denis)  
 Madame Marie Gladys NOURRY (Saint-Denis)  
 Madame Laure Hélène RIBOLA (Sainte-Marie)  
 Madame Flora RUBEL (Sainte-Suzanne)  
 Madame Mylène SICARD (Saint-Denis)  
 Madame Cécile SIDAMBAROM (Sainte-Suzanne)  
 Monsieur Juspar DALLEAU (Saint-Denis)  
 Monsieur Johny DIJOUX (Saint-Denis)  
 Monsieur Frédéric FOUQUE (Sainte-Marie)  
 Monsieur Jacky LEBON (Saint-Denis)  
 Monsieur Patrick MARTINS (Sainte-Marie)  
 Monsieur Laurent MONBEIG (Saint-Denis)  
 Monsieur Johan MOUNIEN (Sainte-Suzanne)  
 Monsieur Philippe VALLEE (Saint-Denis)



### 18 personnes au sein du collège des personnes qualifiées (10 femmes et 8 hommes)

Madame Christelle BANON (Sainte-Marie)  
 Madame Dominique FONTAINE (Sainte-Suzanne)  
 Madame Danielle GALLINAR (Saint-Denis)  
 Madame Brigitte GRONDIN - PEREZ (Saint-Denis)  
 Madame Josiane JAURES (Sainte-Suzanne)  
 Madame Virginie LEPETZ (Sainte-Marie)  
 Madame Idrine MANGRY (Sainte-Suzanne)  
 Madame Jacqueline PAJANIANDY (Saint-Denis)  
 Madame Emmanuelle SANSON (Saint-Denis)  
 Madame Olivette TAOMBE (Sainte-Marie)  
 Monsieur Nicolas BALBINE (Saint-Denis)  
 Monsieur Bernard BATOU (Sainte-Suzanne)  
 Monsieur Alain DOMERCQ (Sainte-Marie)  
 Monsieur Didier ESTEBE (Saint-Denis)  
 Monsieur Philippe FABING (Saint-Denis)  
 Monsieur Edy MOTHE (Sainte-Marie)  
 Monsieur Vincent PAYET (Sainte-Marie)  
 Monsieur Benoit SOYER (Saint-Denis)

# Oté

## Zistoir l'arb voiyazèr. Avèk tortu la sazèss

### Kalandiyak ! yak ! Kalandiyak ! yak !

#### Morso niméro 1

L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manze son foi èk in grin - d'sèl. ossi li la pans sa la pa sèryé, é li la di :

Mézami zistoir-la téi éspass dann tan zanimo l'avé la parol. Zot toute téi rèst dann in roiyome é si mi tronpe pa lo Roi té lo lion - i di pa lo lion sé lo Roi bande zanimo ?

Dann roiyome-la toute téi roul ron konm i pé roul ron dann in roiyome zanimo. - tazantan in pti ralé-poussé mé vitman, vitman lo roi téi ramenn l'ord épi la pé. Sof k'in zour dolo l'ariv a manké. L'avé bien in sours téi dévèrs son lo zour é nuite dann in gran rézèrvoir natirèl, mé la sours té sèk épi dann rézèrvoir-in sinp bassin - l'avé dann fon in pé d'lo farfouyé, plizoumoins mélanzé èk la bou. Toute zanimo i sava s'anplègn avèk lo Roi é i di ali vik ou sé lo Roi, i fo wi trouv dolo pou nou. Manzé i pé s'anpass inn-dé zour, mé d'lo ? impossib s'an passé.

Kriké ! kraké ! Kriké Madam ! Kraké Méssyé !

Lo roi la konvoke bande zanimo - son sizé téi di sa, dann tan-la. Toute la komanss diskité dsi lo méyèr moiyn pou trouv dolo. In diskission san fin.ziska ké lo Roi la di : « i fo inn pou alé oir Bondyé. Li tousèl i pé tire anou dann l'annuiman ».

Troi volontèr i done zot nom pou alé : shoval, bèf épi tortu. Kan tortu la porte volontèr toute zanimo la pète a rir. Lo roi

« Shoval v'alé pars shoval i kour pli vite toulézot ! ». Shoval la di : « Oui mon Roi ! »

Pakatof ! Pakatof ! Shoval la lanssé. Li koné shomin é in néstan li v'arivé. Dann tan-la bondyé l'avé son kaze dann koin in gro niyaz.

Shoval i ariv, li kongn dsi la porte Bondyé. Bang ! Bang ! Bang ! iiiiiiiiiiiii Bondyé i vien rouv la porte. Li demande : « kossa l'arivé pou déranze amwin konmsa ? » Shoval i fé pou répons : « Bondyé ségnèr roi di monde é dé la tère, oute pèp l'aprè mor afors na poin d'lo. Lo roi la di amwin alé demande aou. ». Bondyé i grate in pé déyèr son tête épi i di : « Alé ! Rode in gran pyé kalandiyak, fouye in gran trou é dolo v'arivé. Solman di toute rèst pa dovan pars lo kouran lé riskab noiye in pé ». Shoval lé kontan lot répons é li komanss la déssante. Pakatof ! pakatof ! iiiiiiiiiiiii

Koton mayi i koul ! rosh i flote ! l'avé inn foi pou inn bone foi... Promyé morso lé fini.astèr dézyèm morso i komans.

*Justin*

NB Promyé foi mwin la lire zistoir-la lété dann in rovi téi apèl « Bardzour Maskarin » é sak l'avé ramass zistoir-la lété Boris Gamaleya. In gran kiltiré la lang kréol.